

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE**

LARDIER et VALENCA

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N° 07 - 2016

SEANCE DU JEUDI 18 FEVRIER 2016

Nombre de Conseillers :
en exercice : 10
Présents : 8

L'an deux mille seize et le jeudi 18 Février 2016 à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 11 février 2016 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: M. COSTORIER Rémi, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, Mme STEFANI Noëlle, Mme Céline TRUCH, Mme Danielle BLANC

Absents excusés : Joël ROBERT, Jean-Claude FAURE

Secrétaire de séance : Danielle BLANC

Objet : Dénomination et numérotation des voies communales

Le Maire indique qu'une rencontre a eu lieu en Mairie avec un représentant de La Poste pour mettre en place la dénomination et numérotation des voies communales. En effet une adresse exacte facilite l'identification de chaque administré, rend plus facile la distribution du courrier, des livraisons à domicile, des visites, etc...

Pour ce faire, La Poste nous propose une aide pour cette mise en place et il y a lieu de délibérer pour signer cette commande de prestation s'élevant à 1 134.09 €.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **Autorise** le Maire à signer cette commande de prestation afin de mettre en place la dénomination et numérotation des accès aux voies communales.

Fait et délibéré à Lardier et Valença le 18 février 2016

Le Maire
Rémi COSTORIER

